

PROVINCE DE QUÉBEC41^E LÉGISLATURE1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 12 JUIN 2015

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 12 juin 2015

Aujourd'hui, à quatorze heures vingt minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n^o 36 Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant principalement le transport collectif
- n^o 38 Loi visant à permettre la réalisation d'infrastructures par la Caisse de dépôt et placement du Québec
- n^o 47 Loi modernisant la gouvernance de Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- n^o 205 Loi concernant la Ville de Sherbrooke
- n^o 206 Loi concernant la Ville de Mercier
- n^o 207 Loi concernant la Ville de Boucherville
- n^o 208 Loi concernant la Ville de Saint-Félicien
- n^o 493 Loi proclamant la Journée Nelson Mandela

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.